

République du Burundi

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Titre : Termes de référence pour le recrutement d'un Cadre d'Appui chargé des examens à l'Ordre des Professionnels Comptables (OPC)-Burundi

<i>Projet</i>	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)
<i>Composante</i>	Renforcement de la gestion et du contrôle des dépenses publiques Modernisation de l'administration fiscale via un système de gestion d'audit fondé sur le risque
<i>Sous-Composante</i>	B4 : Renforcement des fonctions d'audit et de contrôle externe
<i>Activité</i>	B406 : Le développement d'un programme national de qualification reconnu au niveau international afin d'accroître le nombre de professionnels de la comptabilité et de contrôleurs nécessaires dans le pays
<i>Sous-activité</i>	B40613 : Assistance technique locale de l'OPC/Recrutement d'un cadre d'appui chargé des examens
<i>Bénéficiaire</i>	Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC)

A. Contexte

Dans le cadre de la préparation de son adhésion à la Fédération internationale des comptables (IFAC, l'International Federation of Accountants), l'OPC (l'ordre des Professionnels Comptables) du Burundi a signé un mémorandum d'entente avec ICPAK/KASNEB du Kenya pour l'accompagner dans la préparation de la demande d'adhésion.

A l'issue d'une rapide évaluation institutionnelle et organisationnelle par ICPAK, il a été convenu de procéder au renforcement des capacités du secrétariat exécutif de l'OPC avec du personnel supplémentaire.

Avec l'appui financier de la Banque Mondiale, à travers le « Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG) », il a été décidé le recrutement « **d'un Cadre d'Appui chargé des examens** ».

B. Principales tâches et responsabilités

Le candidat retenu aura la responsabilité d'assurer le suivi du processus d'organisation des examens en vue de l'obtention des diplômes comptables (d'Expertise comptable (CPA) et des Techniciens comptables (AT) avec dans un premier temps l'appui de l'ICPAK et le KASNEB

Le candidat retenu supervisera la mise en œuvre des Déclarations de l'Obligation des Membres (SMO) N°2 de la Fédération internationale des comptables (IFAC) portant sur l'éducation des professionnels comptables. Le candidat chargé des examens aura la responsabilité de veiller aux tâches suivantes,

- a) Promouvoir la qualification d'Expertise comptable (CPA) et des Techniciens comptables (AT)
- b) Collaborer avec les Universités et Instituts de formation dans l'élaboration des programmes et des examens ;
- c) Planifier et mettre en place des politiques institutionnelles pour les examens.
- d) Mettre en place des procédures d'examens conformément aux règles établies ;
- e) Établir des liens et gérer une base de données des examinateurs ;
- f) Planifier et gérer la composition des examens, la supervision et l'évaluation des examens ainsi que la publication des résultats ;

C. Qualifications

Le devra jouir des qualifications minimales suivantes :

- Détenir un diplôme de niveau d'études minimum BAC + 4 en gestion des affaires, comptabilité, audit
- Avoir une bonne connaissance de la profession comptable ainsi que les formations conduisant à cette profession,
- Avoir au moins 3 ans d'expérience comme inspecteur dans le domaine de l'enseignement supérieur, ou comme responsable des cours dans un institut de formation secondaire ou universitaire
- Une expérience de direction ou de participation à des groupes de travail pour l'élaboration des curricula d'enseignants, revue des programmes d'examen, etc. serait un atout.
- La connaissance aussi bien du Français et de l'Anglais est obligatoire.

D. Supervision

Le Responsable chargé des examens à l'OPC travaillera sous la supervision directe du Secrétariat Exécutif de l'OPC /CNO et sera tenu de travailler de temps à autres avec les consultants et autres partenaires.

E. Durée

La durée du contrat est d'une année dont trois mois d'essai.

F. Livrables et production des rapports

Le Responsable chargé des examens produira un rapport trimestriel qu'il remettra au Secrétariat Exécutif pour validation par le Conseil National de l'Ordre (CNO).